



Espace Environnement

rue de Montigny 29

6000 Charleroi

Tél. (32) 071/300.300 Fax (32) 071/300.254

Valorisation concertée des Centres urbains en Val de Sambre

Diagnostic socio-économique

ENTITE DE LOBBES

Avec le soutien



Fonds européen
de développement régional

Dans le cadre
du programme



En partenariat avec :



Thuin



Erquelinnes



Agglomération
Maubeuge
Val de Sambre



Boussois

IV. Annexe

Les caractéristiques socio-économiques des secteurs statistiques

Explication de la méthode

« Comme en d'autres matières, les économistes se divisent entre ceux qui envisagent l'espace comme un lieu, un site, une localisation de caractère microéconomique et ceux qui conçoivent l'espace comme un ensemble ou une structure complexe et variable de caractère global ou macroéconomique »¹⁴.

Notre volonté est de calculer un indice global de nature socio-économique permettant de comparer les secteurs statistiques aux données moyennes de l'entité, mettant en évidence la « précarité » de certains secteurs par rapport à d'autres. Cette précarité ne préjuge en rien de la qualité de conservation de l'image patrimoniale du lieu, elle indique cependant la pertinence plus ou moins importante d'actions à mener suivant leur localisation.

Notre calcul se base sur une approche microéconomique des données statistiques disponibles pour chaque secteur statistique de Lobbes¹⁵. Les secteurs statistiques retenus ont été sélectionnés en raison de leur urbanisation plus importante : le projet vise à la valorisation concertée des centres habités.

Remarquons que les indicateurs utilisés varient davantage lorsque la quantité de population concernée est faible. Par exemple, et assez typiquement, la naissance d'un premier enfant dans une grande ville est quantité négligeable démographiquement mais importante pour le ménage qui s'accroît de 50%, passant de 2 à 3 individus dans un secteur peu peuplé ! De même, la création d'un lotissement ou la construction d'un immeuble à appartements dans un secteur peu habité a un impact statistique plus important que dans d'autres secteurs plus peuplés. Certains « très petits » secteurs ou ceux ayant une composante résiduelle¹⁶ montrent donc parfois des valeurs extrêmes. S'ils ont été conservés dans la base des calculs qui doit tenir compte de l'ensemble des données, comme la moyenne et l'écart-type, certains ont été regroupés pour éviter des erreurs d'interprétation dues à ces trop petits chiffres. Ces regroupements sont signalés dans les tableaux.

Statistiquement, dans un contexte où les données suivent la loi normale, environ 68 % des données ou observations individuelles sont concentrées dans l'intervalle :

[moyenne – 1 X écart-type à moyenne + 1 X écart-type]

et environ 95 % dans l'intervalle [moyenne – 2 X écart-type à moyenne + 2 X écart-type].

Nous calculons ci-dessous les limites statistiques pour répartir les secteurs par tranches de 20 % autour de la moyenne.

¹⁴ Nicolas Bardos-Feltöfönyi, *Géoéconomie, Etat, espace, capital*, Ed De Boeck Université, série Balises, Bruxelles, 1991, p 54.

¹⁵ Par « secteur statistique », on entend une partie de « section » ou « ancienne commune (avant fusion) », partie prise comme territoire de référence pour collecter des données statistiques. Une section est donc composée de l'ensemble de ses secteurs statistiques. Les sections se regroupent à leur tour en une seule « entité » ou « commune (après fusion) ». Conventionnellement, quand on travaille à une échelle statistique aussi détaillée, on parle d'approche microéconomique.

¹⁶ Par exemple, le secteur « A190 Les Bonniers – Habitations dispersées » comprend la donnée pour Les Bonniers et une composante résiduelle obtenue par solde. Ce terme résiduel est non représentatif de ce secteur et très variable au cours du temps.

Les critères retenus, issus des données de l'INS, sont : l'évolution de la population (de 1981 à 1998), le taux de chômage (en 1991) et les revenus nets imposables par déclaration (en 1997). Ils sont évalués individuellement, puis regroupés ensuite en un seul indice de synthèse.

Les données des différents secteurs se situent de part et d'autre de la moyenne sur l'entité de Lobbes, plus ou moins loin de celle-ci. Nous avons calculé, pour chaque donnée, un paramètre de positionnement par rapport à la moyenne : l'écart-type¹⁷. Le calcul de ce paramètre permet ensuite de calculer des valeurs statistiques seuils pour situer les observations par rapport à la moyenne : nous prenons 4 valeurs seuils permettant de répartir les observations en 5 tranches de caractéristiques assez semblables :

- tranche 1 (en dessous du premier seuil) : les 20 % d'observations les « plus en dessous de la moyenne »;
- tranche 2 (entre le premier seuil et le second) : les 20 % d'observations « en dessous de la moyenne »;
- tranche 3 (entre le second seuil et le troisième) : les 20 % des observations « dans la moyenne ou proches de la moyenne »;
- tranche 4 (entre le troisième seuil et le dernier) : les 20 % d'observations « au-dessus de la moyenne »;
- tranche 5 (au-dessus du dernier seuil) : les 20 % d'observations les « plus au-dessus de la moyenne ».

Suivant la valeur de la donnée statistique de la section, l'intervalle dans lequel elle se situe et la signification d'une valeur faible ou élevée, on lui attribue donc un indice allant de 1 à 5 :

- 1 signifie « très favorable »;
- 2 « favorable »;
- 3 « moyen »;
- 4 « défavorable »;
- 5 « très défavorable ».

¹⁷ Nous prenons donc comme hypothèse que ces données observées se répartissent autour de la moyenne, de manière plus concentrée à proximité et moins dense plus on s'en éloigne, en suivant une loi statistique appelée la « loi normale » ou « courbe de Gauss ». Cette courbe a une forme typique de cloche centrée sur la moyenne. Si elle est aplatie, cela signifie que les données prennent des valeurs très diverses. Dans ce cas, l'écart-type, paramètre de mesure de la dispersion des données, sera élevé. Dans le cas contraire (cloche très verticale, peu aplatie), cela signifie que les données prennent des valeurs peu diverses, sans grande différence entre elles. Dans ce cas, l'écart-type sera petit. Pour les trois séries de données, une observation visuelle confirme une répartition relativement concentrée autour de la moyenne avec quelques valeurs extrêmes de part et d'autre.

Calcul des intervalles de référence pour chaque donnée retenue

	Population 1981	Population 1998	Evolution : moyenne 1981-1998
Lobbès	5.056	5.459	+ 7,97 %
Erquelinnes	10.029	9.733	-3,0 %
Thuin	13.757	14.559	+ 5,8 %

Evolution de la population entre 1981 et 1998

Des trois communes belges du Val de Sambre étudiées, l'entité de Lobbès se montre la plus dynamique en matière de croissance de population.

Moyenne de Lobbès (entité) : + 7,97 %

Ecart-type des données d'évolution de population des secteurs statistiques de Lobbès (entité) : 13,8 % Limites calculées des intervalles statistiques : - 3,645 %, 4,474 %, 11,470 % et 19,590 %.

Ceci signifie que si la donnée du secteur statistique est :

- inférieure à -3,645 % (chute ou faible décroissance démographique), la valeur de l'indice est 5;
- comprise entre -3,645 % et 4,474 %, la valeur de l'indice est 4;
- comprise entre 4,474 % et 11,470 %, la valeur de l'indice est 3;
- comprise entre 11,470 % et 19,590 %, la valeur de l'indice est 2;
- supérieure à 19,590 % (évolution démographique très favorable par rapport à la moyenne communale), la valeur de l'indice est 1.

	Chômage 1991
Lobbès	15,35 %
Erquelinnes	22 %
Thuin	15 %

Le taux de chômage en 1991

En ce qui concerne le taux de chômage, Lobbès présente une situation favorable, semblable à celle de Thuin.

Calcul de la donnée par secteur statistique : demandeurs d'emploi (miliciens exclus) / population active

Moyenne de Lobbès (entité): 15,35 %

Ecart-type des données de chômage des secteurs statistiques de Lobbès entité : 4,1952 %

Limites calculées des intervalles statistiques : 11,82 %, 14,29 %, 16,42 % et 18,88 %.

Ceci signifie que si la donnée du secteur statistique est

- inférieure à 11,82 % (taux de chômage très faible pour la commune), la valeur de l'indice est 1;
- comprise entre 11,82 % et 14,29 %, la valeur de l'indice est 2;
- comprise entre 14,29 % et 16,42 %, la valeur de l'indice est 3;
- comprise entre 16,42 % et 18,88 %, la valeur de l'indice est 4 supérieure à 18,88 % (taux de chômage très élevé), la valeur de l'indice est 5.

	Revenu 1997 (francs belges)
Lobbès	841.500
Erquelinnes	740.000
Thuin	962.000

Le revenu moyen par déclaration en 1997

En ce qui concerne les revenus, Lobbès présente une situation moyenne entre Thuin et Erquelinnes, les trois communes belges du Val de Sambre étudiées.

Moyenne de Lobbès (entité) : 841.500 francs belges

Ecart-type des données de revenu des secteurs statistiques de Lobbès entité : 29.103 francs

Limites calculées des intervalles statistiques : 817.000 francs, 834.100 francs, 848.900 francs et 866.000 francs.

Ceci signifie que si le revenu moyen du secteur statistique est :

- inférieur à 817.000 francs (revenu moyen très faible), la valeur de l'indice est 5;
- si le revenu moyen du secteur statistique est compris entre 817.000 et 834.100 francs, la valeur de l'indice est 4;
- si le revenu moyen du secteur statistique est compris entre 834.100 et 848.900 francs, la valeur de l'indice est 3;
- si le revenu moyen du secteur statistique est compris entre 848.900 et 866.000 francs, la valeur de l'indice est 2;
- enfin, si le revenu moyen du secteur statistique est supérieur à 866.000 francs (revenu moyen très élevé), la valeur de l'indice est 1

Calcul de l'indice synthétique de priorité socio-économique pour les secteurs statistiques et sections concernées par l'étude

Pour chaque section et chaque secteur statistique étudiés, chacun des 3 critères (taux de chômage, évolution de la population et revenus moyens) peut varier d'une cote allant de 1 à 5 suivant la gravité du problème. L'indicateur de synthèse est la somme de ces trois cotes. La valeur minimale est de 3 (taux de chômage relativement faible, évolution favorable de la population et revenus moyens élevés). La valeur maximale est de 15, ce qui signifie que dans le secteur statistique concerné, le taux de chômage est très élevé, la population a connu une évolution très défavorable et les revenus moyens sont très bas.

L'indice synthétique d'un secteur varie donc de 3 (situation très favorable) à 15 (situation très défavorable), soit 13 valeurs possibles.

Afin de garder un poids semblable à celui attribué à l'indice de population¹⁸, la valeur de l'indice socio-économique doit également varier entre 1 et 4.

Il est donc converti de la manière suivante :

Les secteurs ayant obtenu :

- 3, 4 ou 5 reçoivent l'indice synthétique 1 (situation très favorable);
- 6, 7 ou 8, reçoivent l'indice synthétique 2 (situation assez favorable);
- 9, 10 ou 11 reçoivent l'indice synthétique 3 (situation assez défavorable);
- 12, 13, 14 ou 15 reçoivent l'indice synthétique 4 (situation très défavorable).

¹⁸ Voir « Les indices population par section » (p. 2).

Deux cas explicatifs (données comparées et calculs dans le tableau suivant)

1. Le secteur statistique « Centre et Sambre Sud A 00 + A020 » sur la section de Lobbes est un des plus défavorisés de l'entité. Il obtient un indice synthétique de 4, ce qui traduit la situation socio-économique la plus défavorable. En effet, la somme des indices partiels est de 13 (pour un minimum de 3 et un maximum de 15), puisque :
 - sa population s'est réduite d'un dixième de 1981 à 1998, alors que l'ensemble de la commune a augmenté de près de 8 % en moyenne (5 points pour ce critère);
 - le taux de chômage y est relativement élevé (18 % contre environ 15 en moyenne, 4 points pour ce critère);
 - et les revenus moyens y sont très bas (828.000 francs pour une moyenne communale de 841.500 francs, 4 points pour ce critère).
2. A l'opposé, le secteur statistique « Centre C00- » sur la section de Bienne-lez-Happart est un des plus favorisés de l'entité. Il a un indice synthétique de 1, la situation socio-économique est très favorable. En effet, la somme des indices partiels est de 5 (pour un minimum de 3 et un maximum de 15), puisque :
 - sa population a fortement augmenté de 1981 à 1998 (+ 42,5 % !), alors que l'ensemble de la commune a augmenté de près de 8 % en moyenne (1 point pour ce critère);
 - le taux de chômage y est très bas (10 % contre environ 15 en moyenne, 1 point pour ce critère);
 - les revenus moyens y sont moyens (848.100 francs pour une moyenne communale de 841.500 francs, 3 points pour ce critère).

Dans le tableau, deux regroupements ont été effectués : les secteurs statistiques A00 et A020 : Lobbes-centre et centre Sambre Sud, d'une part et A011 et A32 : Calvaire Nord et Calvaire Sud.

Les indices de priorité socio-économique par section et secteur statistique

Secteur statistique	Evolution Population 81-98	Indice Évolution Population	Chômage 91 %	Indice chômage	Revenus 97 FB	Indice revenus	Somme des 3 indices	Indice de synthèse
Lobbès (entité)	+ 8,0 %	3	15 %	3	841.500	3	9	3
Lobbès (section)	+ 7,8 %	3	15%	3	844.550	3	9	3
Lobbès-centre+Sambre sud	- 9,2 %	5	18%	4	828.000	4	13	4
Calvaire Sud	+ 7,9 %	3	17%	4	823.700	4	11	3
Calvaire Nord	+ 7,6 %	3	16 %	3	912.600	1	7	2
Les Bonniers-centre	+ 16,1 %	2	15 %	3	811.600	5	10	3
Sars-la-Buissière (section)	0 %	4	18%	4	785.882	5	13	4
Centre (Chapelle, Rubignies, Chevesne)	+ 5,3 %	3	17 %	4	807.400	5	12	4
Bienne-lez-Happart (section)	+ 41,6 %	1	9 %	1	863.729	2	4	1
Bienne-lez-Happart-centre	+ 42,5 %	1	10 %	1	848.100	3	5	1
Mont-Sainte-Geneviève (section)	+ 5,7 %	3	17 %	4	871.212	1	8	2
Mont-Sainte-Geneviève-centre	+ 15,7 %	2	18 %	4	929.200	1	7	2